

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, cela m'étonne que le député pose une telle question. Il sait très bien ou il devrait savoir que nous avons mis des mois à élaborer un plan d'action et que je n'ai pas le temps de l'expliquer en une brève réponse.

Essentiellement, les ministres provinciaux et fédéral de l'Environnement ont pris l'engagement politique de réduire les émissions de moitié d'ici 1994. Peu de temps après, nous avons organisé ici même à Ottawa une conférence internationale qui nous a permis d'obtenir l'appui de neuf pays européens et leur promesse de s'engager à réduire eux-mêmes les émissions de pluies acides d'au moins 30 p. 100 d'ici 1993. Le 6 juin, les ministres provinciaux et fédéral de l'Environnement se sont réunis pour mettre en œuvre les diverses mesures économiques et technologiques nécessaires pour atteindre cet objectif.

● (1500)

Grâce aux efforts du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, nous avons aussi préparé un document traitant de la modernisation des méthodes de traitement des métaux non ferreux au Canada en vue de mettre un terme d'ici quelques années à la pollution causée par ce secteur et d'augmenter sa productivité pour qu'elle reste compétitive sur les marchés internationaux.

M. Gurbin: Ce que le ministre vient de faire, c'est confirmer qu'il n'a pas de plan d'action.

LE PLAN D'ACTION

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur le Président, le ministre sait que, s'il n'a pas de plan précis pour réduire les pluies acides, cela veut dire que les promesses du gouvernement ne valent rien. Étant donné les emplois en cause, les conséquences pour le secteur et l'incidence sur l'environnement, s'engagera-t-il à déposer à la Chambre un plan d'action précis pour réduire les pluies acides avant la fin de juin?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne peux rien y faire si le député et ses collègues sont incapables d'interpréter des réponses. Il sait très bien que nous avons mis sur pied un plan d'action et que, depuis 1980, nous avons déjà accompli des progrès en réduisant les émissions de SO₂ au Canada d'environ 15 p. 100. Il sait aussi que nous avons annoncé que nous comptons réduire la quantité de plomb dans l'essence avant la fin de 1986. Il sait aussi que le ministre des Transports et moi-même avons projeté de consulter le secteur cet été au sujet du NO_x. Il sait aussi que nous avons déjà mis en œuvre un plan d'action au Canada, ce que nos voisins du Sud n'ont pas fait, pour réduire les pluies acides de 25 p. 100 avant 1990. Il y a aussi d'autres engagements que nous avons pris antérieurement et le rapport publié par Énergie, Mines et Ressources. Si le député trouve que cela n'est pas un plan d'action, je ne peux rien faire pour lui.

Travaux de la Chambre

MESSAGE DU SÉNAT

M. le Président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté tel quel le projet de loi C-39, tendant à modifier la loi sur les allocations aux anciens combattants et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils et à apporter des modifications connexes à d'autres lois.

* * *

LA SANCTION ROYALE

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message dont voici le texte a été reçu:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

Le 14 juin 1984

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Brian Dickson, juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 14 juin 1984, à 14 h 30, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le Directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière.

* * *

PÉTITION

M. STEVENS—LA LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE À
BOLTON (ONTARIO)

M. le Président: La pétition présentée par le député de York-Peel (M. Stevens) le mercredi 13 juin 1984 n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il pourrait nous indiquer les mesures législatives que la Chambre étudiera la semaine prochaine à compter de lundi. Demain, il le sait, la Chambre ne siégera pas. Bien qu'il soit coutume de s'informer le jeudi des travaux prévus pour la semaine suivante, et comme le parti libéral aura dorénavant un nouveau chef, j'ai pensé que je ferais peut-être mieux d'attendre à lundi pour m'informer, car le nouveau premier ministre risque d'éliminer d'emblée toutes les initiatives législatives que le gouvernement a prises jusqu'ici. J'ai cependant décidé de faire comme d'habitude. Je vais laisser le leader du gouvernement à la Chambre nous dire ce qu'il a lui-même prévu avant de consulter son nouveau chef, quitte à ce que ce soit tout autre chose lundi matin.